

TARIFICATION 2016/2017 : ATELIERS VIDEO ET THEATRE

Madame LE BERRE Nadine, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que l'atelier Théâtre, ouvert depuis de nombreuses années, accueille en moyenne 74 jeunes de 8 à 17 ans le samedi toute la journée au local jeune. Cet atelier, encadré par deux animatrices de la Ville, permet de s'initier ou de se perfectionner à la pratique théâtrale. Une représentation est donnée en fin d'année. A cette activité, s'ajoutent également des sorties permettant d'assister à une représentation théâtrale et de rencontrer des professionnels.

Il est proposé de reconduire ces activités tout en maintenant le « coup de pouce » instauré pour l'année 2016/2017 au bénéfice des familles landivisiennes :

Atelier vidéo	Landivisiau	Autres communes
Cycle de 6 séances	30 €	42 €
A l'année	90 €	126 €

Atelier théâtre (inscription à l'année scolaire)	Landivisiau	Autres communes
enfant 7/11 ans	90 €	100 €
Théâtre adolescent 12/17 ans	110 €	120 €

QUOTIENT FAMILIAL	« Coup de pouce »
< et = à 300 €	- 20 €
entre 301 € et 400 €	- 15 €
entre 401 € et 500 €	- 10 €
entre 501 € et 700 €	- 5 €
entre 701 € et 900 €	- 2 €

VU l'avis de la commission « Enfance – Famille – Jeunesse » en date du 9 mars 2016,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Nadine LE BERRE, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs des ateliers vidéo et théâtre tels que présentés,

AUTORISE Madame le Maire à appliquer la formule « coup de pouce » précitée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 25 mars 2016

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le **06 AVR. 2016**...

Et de la publication, le **31 MARS 2016**.....

Fait à Landivisiau, le **25 MARS 2016**.....

Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

